

REPUBLIQUE ET CANTON DU JURA



Bureau de la statistique



Delémont, le 18 décembre 2002

Pour vous permettre de comprendre le commentaire ci-après - à partir de la page 3 - vous devez disposer des tableaux de statistiques / graphiques correspondants, **identifiés par un numéro**. Imprimez donc le document complet contenant ces tableaux. Il s'intitule « Recensement fédéral des entreprises de 2001 : tous les tableaux du Jura ». Et bonne lecture !

STA/ PhK

Le Canton du Jura a gagné 2'100 emplois entre 1998 et 2001

Résumé

Le dernier recensement (du 28 septembre 2001) des établissements et des entreprises révèle en effet un accroissement de 2'129 emplois dans les secteurs secondaire et tertiaire. A cette date, on dénombrait 30'622 emplois dans 3'571 établissements des secteurs 2 et 3 du Canton du Jura.

Comme le recensement effectué en 1991, celui de 2001 est intervenu au moment où l'économie était au meilleur de sa forme, ce qui n'était pas le cas en 1998 où nous nous trouvions au creux de la vague.

La croissance intervenue de 1998 à 2001 dans le **secteur secondaire** démontre que nos industries – fortement axées sur la sous-traitance et sur l'exportation – ont davantage profité de la reprise économique que la moyenne suisse, comme l'indiquent les taux de croissance respectifs (JU 7,5 %, Suisse 1,2 %) . C'est la raison principale de la progression jurassienne plus forte que la moyenne nationale. Durant cette période, le nombre d'établissements restait pratiquement inchangé (-3, soit 0,3 % sur un total de 987).

Par activité économique relevons quelques évolutions 1998-2001 marquantes des emplois (traduits en équivalents plein temps, tableau 3.2.02) :

- la fabrication des articles en caoutchouc et en plastique a presque quadruplé
- - 58 % dans l'industries du cuir, de l'habillement et de la chaussure
- + 35 % dans la métallurgie
- +11,3 % dans le travail des métaux
- - 33 % dans la fabrication de machines et d'appareils électriques
- + 14 % dans l'horlogerie

Dans le **secteur tertiaire**, nous gagnons 1'000 emplois (contre 1'129 dans le secondaire), mais la croissance est un peu moins soutenue qu'au niveau helvétique (JU 6,5 %, CH 7,5 %). La tertiairisation de l'économie JU se poursuit, si l'on examine l'évolution intervenue depuis 1985. Globalement au niveau cantonal (tableau 3.2.0), les emplois du secteur 3 sont passés de 40,2 à 48,3 % du total, alors que dans le même temps, ceux du secteur 2 évoluaient de 45,5 % à 41,3 % et de 14,4 % à 10,4 % pour le secteur primaire.

Evolutions marquantes 1998-2001 des emplois du secteur 3 (traduits en équivalents plein temps) :

- services auxiliaires financiers et d'assurance de 16 à 118 emplois(+ 737 %)
- activités informatiques + 194 %
- activités et services fournis aux entreprises + 10%
- santé et activités sociales + 12 %.

Les deux secteurs confondus, c'est aux Franches-Montagnes que la croissance a été la plus forte avec + 13,6 % des emplois (et ceci aussi bien pour le total des emplois à plein temps et à temps partiel que pour les emplois à plein temps uniquement, + 15 %). Ces taux sont respectivement pour le district de Porrentruy de 10,1 % et 6 % pour les emplois à plein temps et de 4,1 % et 1,6 % pour le district de Delémont.

La croissance 1998-2001 compense en bonne partie la forte diminution intervenue entre 1991 et 1998 (- 3687 emplois / - 11,5 %), sans parvenir toutefois à égaler le niveau de 1991. Ceci démontre que nos PME sont très sensibles aux soubresauts de l'économie. Mais elles ont aussi une bonne souplesse d'adaptation. Dans le secteur tertiaire, l'amplitude des fluctuations est plus réduite.

RECENSEMENT FEDERAL DES ENTREPRISES 2001

Ce recensement a été réalisé par l'OFS à l'échelle nationale le 28 septembre 2001 (jour de référence) auprès de l'ensemble des établissements et entreprises des secteurs de l'industrie et des services (sans l'agriculture).

Les données recueillies ont été fournies par les chefs d'entreprises et elles donnent une photographie de la situation au jour J.

Définition

*On distingue les entreprises des établissements. Par **établissement**, on entend une unité locale (d'une entreprise) clairement délimitée où s'exerce une activité économique. Une **entreprise** est la plus petite unité juridiquement autonome. Une entreprise se compose d'un ou de plusieurs établissements (établissement principal, établissement annexe, succursale).*

Seuls ont été pris en compte les établissements où une activité est exercée au moins **20 heures** par semaine par une ou plusieurs personnes et seules les personnes – rétribuées ou non – travaillant au moins **6 heures** par semaine ont été dénombrées.

L'emploi peut être occupé par un travailleur suisse, frontalier ou un étranger. Peu importe s'il réside ou non dans le canton.

En revanche, la détermination de la population active, lors d'un recensement de la population, ne tient compte que des personnes résidentes du canton et c'est sur cette base que l'on calcule le pourcentage des trois secteurs économiques.

Nous allons brièvement commenter ci-après les différents tableaux et graphiques établis sur la base du recensement de 2001 en indiquant la page de référence.

COMMENTAIRES

Tableaux 3.2.002 et 3.2.003 : Les vues d'ensemble de ces tableaux permettent une comparaison entre le Jura (ci-après JU) et la Suisse (CH) et elles nous conduisent aux constatations suivantes :

- Le secteur secondaire est davantage développé dans le JU qu'au niveau CH, car il offre les 46 % des emplois (CH 28 %).
- En revanche, le secteur tertiaire dans le JU n'offre que 54 % des emplois (CH 72 %). C'est ce qui explique aussi qu'au niveau suisse, les emplois à temps partiel - prisés surtout dans le secteur 3 – sont proportionnellement plus nombreux que dans le JU.
- En CH, les emplois à temps partiel 1 et 2 sont davantage exercés par des hommes que dans le JU (aussi un effet du secteur tertiaire).

Tableaux 3.2.0, 3.2.0 bis, 3.2.0 ter, 3.2.0 quater et graphiques 3.2.0 et 3.2.0 quater : pour disposer d'une vue d'ensemble sur les 3 secteurs, les emplois de l'agriculture ont été rajoutés (tabl. 3.2.0) bien qu'ils n'aient pas été recensés en 2001 (comme ceux des secteurs 2 et 3).

- Au niveau des emplois à plein temps et à temps partiel (ci-après PT + TP), depuis 1985, les secteurs 1 et 2 cèdent du terrain au profit du secteur 3 (tertiairisation des emplois).
- C'est l'industrie (sect.2) qui offre le plus d'emplois à PT (50,8 %), tandis que le secteur tertiaire détient les 68,2 % des emplois à TP. En proportion, on peut dire que dans le secteur 3 près de 4 emplois sur 10 sont à TP, contre seulement 1 sur 10 dans le secondaire et 4 sur 10 dans le primaire.
- A l'avenir, le secteur tertiaire est encore appelé à se développer : il n'aura donc pas de peine à recruter la main-d'œuvre nécessaire (réservoir de main-d'œuvre

féminine + souplesse du travail à TP). A l'appui de cette affirmation, on relèvera l'évolution intervenue de 1985 à 2001 dans l'occupation de la main-d'œuvre féminine (tabl.3.2.04, 3.2.04 bis, graphique 3.2.04, tabl. 3.2.11, graph. 3.2.11 bis, tabl. 3.2.11 bis).

Graphique 3.2.0 quater : Ce graphique illustre le pourcentage des emplois détenus par chaque district dans le total cantonal, lors des cinq derniers recensements. On constate d'abord que les variations ne sont pas très importantes et qu'entre 1985 et 2001 les districts de Delémont et des Franches-Montagnes ont un peu gagné du terrain ; celui de Porrentruy est en recul.

- Comparé aux pourcentages de la population résidante, le pourcentage des emplois n'est pas fondamentalement différent. Mais seul le district de Porrentruy détient plus d'emplois que de population (en %). On sait que les travailleurs frontaliers sont les plus nombreux dans ce district et ce pourrait être une explication.

Equivalents plein temps ?

Pour améliorer la comparabilité des résultats, les emplois à temps partiel ont été convertis en emplois à plein temps, en multipliant chaque type d'emploi (PT, TP1, TP2) par le taux d'occupation moyen de chaque catégorie (selon l'enquête de l'OFS / ESPA).

Tableaux 3.2.01, 3.2.01 bis et 3.2.02 : l'évolution des emplois (en particulier ceux en équivalents PT, tabl. 3.2.02) par activité économique illustre bien les modifications intervenues dans notre tissu économique depuis 1985 :

- L'industrie textile perd 34 % d'emplois, celle de l'habillement 79 %, du cuir et de la chaussure 75 %. Le travail du bois + articles en bois (JU = 44,2 % de surfaces boisées !) est aussi en recul de 25 %.

- La fabrication d'article en caoutchouc + plastique reprend fortement après 1998, la métallurgie augmente de 45 % par rapport à 1991 (sommet et fin de la reprise économique) et le travail des métaux (sans la fabrication de machines et d'équipements) +184 % ou +1'059 emplois entre 1985 et 2001.

- L'horlogerie, depuis le creux de 1985 regagne du terrain depuis 1985, mais reste encore à env. - 400 emplois de la situation de 1991.

- Le secteur de la construction a manifestement été redimensionné puisqu'il est à - 1200 emplois de la situation de 1991.

- Globalement, le **secteur secondaire** s'est accru de 9 % (+1'114 emplois équiv. PT) depuis 1998, mais il est encore inférieur de 2'051 emplois (équiv. PT) au niveau atteint en 1991.

- Dans le **secteur tertiaire**, le commerce et la réparation d'automobiles est en croissance de 21 % depuis 1985 en termes d'emplois, tandis que celui des établissements a augmenté de 32 % (p. 32). Ne disait-on pas il y a quelques années qu'un quart ou un tiers des garages allaient disparaître à bref délai ? Selon nos informations, cette branche connaît présentement de gros problèmes de rentabilité.

- Le commerce de détail (les établissements sont passés de 607 en 1985 à 505 en 2001/ cf. tabl.6.2.10), avec la disparition des petits magasins face aux grandes surfaces, a perdu 13 % d'emplois depuis 1985 ; 15 % pour l'hôtellerie et la restauration depuis 1991 et 17 % pour les banques (65. Intermédiation financière) pour la même période.

- A côté des deux autres grands pourvoyeurs d'emplois que sont les administrations publiques et l'enseignement, dont les variations depuis 1995 se cantonnent dans une fourchette de +/-10 %, le domaine de la santé et des activités sociales a littéralement explosé

depuis 1985 (+ 85 % ou + 1'288 emplois équiv. PT).

● Ainsi pour le **secteur tertiaire** pris dans sa totalité, les variations depuis 1991 ont été moindres que celles du secteur secondaire, car il dépend moins des fluctuations de l'économie. Soulignons une curiosité : en équivalents plein temps, les secteurs 2 et 3 sont à égalité avec chacun 13'379 emplois. Mais le secteur tertiaire en nombre d'emplois à PT + TP est passé de 46.9 % en 1985 à 53,9 % en 2001, alors que le secteur 2 avait une évolution inverse : de 53,1 à 46,1 % (tabl.3.2.01 bis).

Tableaux 3.2.02 bis et 3.2.03 : la proportion de femmes dans chaque type d'activité économique est bien mise en évidence. Il n'y a rien de surprenant à ce que 31 % des emplois du secteur 2 et 53 % dans le secteur 3 soient occupés par des femmes. La conversion des emplois PT+TP en équivalents PT permet de se faire une idée générale du taux de conversion appliqué à chaque activité. Si nous nous attendions à ce que les femmes soient en majorité dans l'industrie textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure, dans l'hôtellerie et la restauration et le commerce de détail, c'est néanmoins une surprise de constater qu'elles le sont aussi dans l'enseignement, la banque (No 65 / mais plus en équivalents plein temps) et les activités associatives et ceci notamment parce qu'elles y trouvent des emplois à temps partiel, comme le montre le tableau 3.2.03.

Tableaux 3.2.04, 3.2.04 bis, 3.2.11, 3.2.11 bis et graphiques 3.2.04 et 3.2.11 bis : dans le secteur 2 en 1985 (tabl. 3.2.04 bis) la proportion des femmes était de 33,8 % dans le district de Porrentruy (pourcentage le plus élevé). Ce sont les Franches-Montagnes en 2001 qui passent en tête avec une proportion de 36,4 % jamais atteinte depuis 1985. L'augmentation dans le district de Delémont (de 23.9 à 28.5) est aussi importante, tandis que dans celui de Porrentruy ce pourcentage est en recul.

● Dans le secteur 3, c'est aussi aux Franches-Montagnes que la part des femmes a le plus augmenté, suivi de Porrentruy et de Delémont qui, comme dans le secteur 2, reste en dessous de la moyenne cantonale.

● Un emploi à TP (TP 1, TP2) sur 5 dans le secteur 2 (tabl. 3.2.11 et 3.2.11 bis) est occupé par un homme, secteur où 9 emplois sur 10 sont à PT. Un emploi à TP de moins de 50 % ne nourrit pas son homme et l'on peut penser que dans une bonne partie des cas ces 149 emplois en 2001 sont occupés par des personnes au bénéfice d'une rente AI ou même à la retraite.

● Dans le secteur tertiaire, entre 1985 et 2001, les emplois féminins à TP 1 (de 50 à 89 %) ont plus que triplé et ceux à TP 2 doublé. Plusieurs explications peuvent expliquer cette évolution :

- l'élévation générale du niveau de formation des femmes les incite à conserver en partie ou à reprendre une activité après avoir élevé leurs enfants),
- par nécessité économique (chômage du mari, séparation, divorce, etc.), mais aussi pour améliorer le budget du ménage ou se valoriser au sein de la société, elles conservent ou reprennent un emploi,
- la mise en place de crèches augmente la disponibilité des mères de famille.

● Le nombre de femmes exerçant à PT est en diminution dans le secteur 3 depuis 1991. Dans le secteur 2, après les reculs de 1995 et 1998, il a augmenté de 15 % entre 98 et 2001, sans toutefois atteindre le record de 1991.

Tableau et graphique 3.2.12 : alors qu'en 1985 19 % des emplois PT et TP dans le canton étaient occupés par des étrangers, cette proportion est montée à 23,3 % en 2001.

A titre indicatif, en 2001, 12,2 % de la population résidante du canton étaient des étrangers.

● L'évolution la plus frappante est celle des Franches-Montagnes : la part des étrangers est passée de 18,1 à 28,1 %. De janvier 1997 à janvier 2002, l'effectif des frontaliers occupés dans ce district s'est accru de 487 à 787 unités (+ 62 %) et il est l'une des causes de cette évolution. Mais la population résidente permanente étrangère de ce district, a aussi subi une hausse de 394 à 731 habitants (+ 85 %), bien que tous n'occupent pas un emploi.

● Le district de Porrentruy, entouré par la France, offre depuis longtemps de nombreux emplois aux frontaliers et il n'est pas surprenant qu'il se place en seconde position avec 25,1 % d'emplois occupés par des étrangers, alors qu'il était de 21.2 en 1985. De 1985 à 2001, la population étrangère résidente a augmenté de 1'953 à 2'361 habitants (+ 21 %) et dans le district de Delémont de 3'729 à 5'346 (+ 43 %). Ce dernier se place en dessous de la moyenne cantonale et la part des emplois occupés par des étrangers s'est peu modifiée (17,6 à 20,8 %) durant la même période.

Tableau 6.2.13 et 6.2.13 bis : toutes les branches économiques ne déploient pas les mêmes efforts pour former du personnel, assurer la relève ou pour disposer de personnel qualifié.

● Le tableau 6.2.13 offre un aperçu général de la situation par activité économique, avec une moyenne du nombre d'apprenti/e/s pour les 4 recensements effectués (qui n'est pas une moyenne annuelle). Il n'y a pas de données pour 1991.

● Les activités qui forment le plus d'apprentis sont les suivantes : commerce et réparation de voitures, industrie chimique et services personnels (salons de coiffure, instituts de beauté, blanchisserie, etc.).

Tableaux 6.2.09 et 6.2.10 : ces deux tableaux permettent de mieux comprendre la distinction entre les établissements et

les entreprises (relire les définitions, encadré de la page 3).

● L'unité d'enquête du recensement des entreprises est l'établissement.

● On regroupe les établissements en entreprises lors de l'exploitation des données. Mais on considère les établissements lorsqu'il s'agit d'effectuer des analyses, lors de l'exploitation des données.

Tableaux 6.2.07, 6.2.07 bis, 6.2.08, 6.2.08 bis et graphique 6.2.07 bis : La grande majorité des établissements du canton du Jura sont de petite taille, donc des PME.

Taille des entreprises en équivalents plein temps : Canton du Jura en 2001	Entreprises		Emplois	
	Nombre	en %	Nombre	en %
PME (jusqu'à 249)	3'562	99.7	23'226	86.8
Micro-entreprises (jusqu'à 9)	3'088	86.5	8'554	32.0
Petites (10 à 49)	404	11.3	8'020	30.0
Moyennes (50 à 249)	70	2.0	6'652	24.9
Grandes (250 et plus)	9	0.3	3'532	13.2

● Ainsi en 2001, 99,7 % des établissements jurassiens (CH : 99,7 % !) ont jusqu'à 249 emplois et ils offrent les 86,8 % (CH : 82,6 %) du total des emplois.

● Les 86,5 % (CH : 85,8 %) des établissements ont jusqu'à 9 emplois et ils représentent les 32 % (CH : 28,4 %) des emplois. Dans ce groupe, les différences avec la structure suisse sont plus marquées, du moins quant au pourcentage d'établissements.

● De 1985 à 2001, il n'y a pas eu de changements importants dans la structure des établissements d'après leur taille. Mais au fil des recensements, il ressort que les établissements de moins de 2 emplois ont pris davantage de poids dans le total. Un même mouvement a eu lieu au niveau suisse, mais d'une ampleur plus forte que dans le canton du Jura.

Tableaux 6.2.501, 6.2.502, 6.2.503 : l'industrie horlogère dans la RCJU est l'activité qui procure le plus d'emplois dans le canton aussi avons-nous jugé utile de la

mieux connaître à travers les trois tableaux de données qui vont du général au particulier.

- La fabrication d'instruments de précision entre sous la même rubrique que l'horlogerie dans la nomenclature Noga. Il se trouve qu'au niveau suisse, une majorité d'emplois, soit 43'274 sont attribués aux instruments de précision, ce qui n'est pas le cas dans le canton du Jura (186 emplois seulement en 2001, sur un total de 4'093). En Suisse, l'horlogerie (seule) détient le 0,94 % des emplois et les 12,8 % dans le Jura (tabl 6.2.501).

- L'horlogerie procure essentiellement des emplois à plein temps (JU 93 % et CH 91 %).

- La reprise de l'horlogerie dans le Jura entre 1998 et 2001 a été particulièrement vigoureuse (+ 12,8 %), si on la compare avec celle du secteur secondaire (JU 8,7 % et CH 1.2 % seulement !) et les 6,45 % du secteur tertiaire JU (CH 7,5 %).

- Cette reprise s'est surtout concrétisée dans le district des Franches-Montagnes avec une hausse de 39.9 % des emplois durant la période précitée. L'augmentation s'est limitée à + 4 % dans le district de Porrentruy et à une quasi-stabilité dans le district de Delémont (- 0,4 %).

- Entre 1985 et 2001 (tabl. 6.2.502), les emplois à PT de l'horlogerie dans la RCJU ont augmenté de 671 unités (+ 21,2 %) et ceux à TP de 12 unités seulement, suivi d'une diminution de 10 unités de 1998 à 2001.

- Des différentes activités exercées dans l'horlogerie, ce sont celles liées à la fabrication de l'habillement (la description figure sur le tableau, lettre D et dans le cas présent cela concerne surtout la fabrication de boîtes de montres et accessoirement de cadrans et de bracelets) qui regroupent les 68,9 % des emplois en 2001. Viennent ensuite les activités d'assemblage (lettre A) avec 22 %, puis les activités B et C avec respectivement 5,2 et 3,4 % du total des emplois (tabl. 6.2.503).

- De 1995 à 2001, la fabrication de l'habillement est ainsi passée de 57,3 à 68,8 % du total de l'horlogerie. Le bond de 125 à 487 emplois de 1995 à 1998 dans la fabrication et l'assemblage de grosse horlogerie ne s'est plus confirmé en 2001.

- Le tableau 6.2.503 indique le détail de la répartition des principales activités horlogères entre les 3 districts. Il parle de lui-même et nous confirme que c'est bien aux Franches-Montagnes que la fabrication de l'habillement avec une hausse de 97 % de 1995 à 2001 s'est surtout produite. Elle a été de 40 % dans le district de Delémont et de 29 % dans celui de Porrentruy, les autres spécialités ne se modifiant que peu, à l'exception de la grosse horlogerie (B) de 95 à 98, mais avec un recul de 98 à 2001 aux Franches-Montagnes et une cessation d'activité dans le district de Delémont durant cette dernière période.

Grâce au logiciel «Superstar» dont l'OFS nous a équipé, il est possible de procéder aussi à l'analyse de détail dans d'autres branches d'activités importantes, ou pour des districts ou des localités. Nous devons toutefois veiller à ce que la confidentialité des données soit respectée.

Tableau 3.2.05 : pour chaque localité du canton, il est possible de connaître la variation des emplois intervenue entre 1998 et 2001.

- Les secteurs 2 et 3 (confondus) connaissent une augmentation dans les trois districts et c'est celui des Franches-Montagnes qui a connu la plus forte hausse (+ 13,6 %), contre 10,1 % à celui de Porrentruy et 4,1 % à Delémont. Les variations importantes ressortent du tableau ci-après :

communes rurales et ont uniquement des emplois dans le secteur primaire.

Districts / localités	Gains / pertes d'emplois	
	Nombre	En %
District de Delémont		
Delémont	621	3.6
Glovelier	101	17.5
Courrendlin	-129	-14.7
Dist.des Fr.-Montagnes		
Le Noirmont	208	26.5
Les Breuleux	149	25.0
Saignelégier	94	7.7
District de Porrentruy		
Porrentruy	436	9.1
Boncourt	214	20.9
St.Ursanne	158	36.8
Cornol	59	23.7
Vendlincourt	41	27.1
Alle	-39	-4.1

C'est en **2005** qu'aura lieu le prochain recensement fédéral des entreprises et nous avons pensé qu'il était utile de faire ici, en détail, le point de la situation, jusqu'aux prochains résultats (escomptés pour l'automne-hiver 2006).

Tableaux 6.2.06 et 6.2.06.bis et graphique 6.2.06 bis : ces tableaux indiquent la répartition des entreprises et des emplois entre les 3 secteurs économiques, en chiffres absolus et en pour cents. On se souviendra que les secteurs économiques du canton se définissent en fonction de la population active, donc sur la base des personnes.

Le graphique 6.2.06 bis met en évidence les différences entre les trois districts.

- En nombre d'emplois exprimés en pour cents, le secteur primaire est le plus important aux Franches-Montagnes.
- Le secteur secondaire a presque la même importance dans les 3 districts, tandis que le secteur tertiaire est le plus développé dans le district de la capitale cantonale, siège le plus important de l'administration cantonale, des banques et des compagnies d'assurances ainsi que d'autres activités de services.

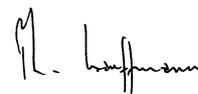
Parmi les localités du canton du Jura, 17 n'ont aucun emploi dans le secteur secondaire (par district, Delémont 2, Franches-Montagnes 6 et Porrentruy 9) et deux seulement dans le secteur tertiaire. Dans ce dernier cas, il s'agit des communes du Peuchapatte et de Montenol. Elles sont restées des

Nous tenons à remercier les principaux acteurs de ce recensement, les chefs de nos entreprises jurassiennes. Sans leur précieux concours, nous ne disposerions pas de ces données utiles et indispensables.

Le Bureau de la statistique se tient volontiers à disposition pour donner des renseignements complémentaires.

Avec nos salutations distinguées

Bureau de la statistique



Philippe Kauffmann

Delémont, le 18 décembre 2002
STA/ PhK